

01.12.2005 - 17:14 Uhr

La Confédération ne respecte par le train de mesures salariale de l'été 2004

Berne (ots) -

En versant pour 2006 une allocation non assurée de seulement 0,5% au personnel de la Confédération (l'année précédente : + 1,4%), le Conseil fédéral tourne le dos au train de mesures salariales négocié l'an dernier avec les associations du personnel. L'adaptation des salaires des employé(e)s de la Confédération se situe de ce fait nettement au-dessous du renchérissement, les salaires perdant ainsi de leur pouvoir d'achat. D'un point de vue de politique conjoncturelle aussi, c'est là d'une énorme absurdité. Les syndicats APC, garanto et ssp de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) ne sont absolument pas d'accord avec le résultat de ces négociations salariales avec le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz. Faute en est d'une décision arbitraire du parlement fédéral de démanteler les salaires à la faveur du programme d'allégement budgétaire 2004 (PAB 04).

Le Conseil fédéral se montre régulièrement loquace dans ses professions de foi en faveur du partenariat social. Or les ruptures de promesses dont il s'est rendu coupable ces derniers mois en matière de salaires et de caisse de pensions en sont l'opposé. Cela montre à quel point est justifiée et nécessaire l'impressionnante manifestation d'aujourd'hui, à laquelle bien 2500 membres du personnel de la Confédération ont participé devant le siège du ministère des finances, peu avant l'ouverture des négociations salariales. De telles manifestations seront rééditées. La CNPC mettra tout en œuvre pour que, en 2007, la promesse faite l'an dernier de garantir l'ensemble du renchérissement accumulé, y compris de l'assurer normalement, devienne réalité. Cela concerne aussi l'indexation des rentes qui, à nouveau, n'a pas été garantie.

Comme l'a montré le grand cortège de plus de 2500 manifestant(e)s, le Conseil fédéral doit de toute urgence revoir sa politique antisociale et démotivante du personnel. Il veut travailler et être estimé à sa juste valeur. Il en a assez de laustérité hystérique qui sévit au Palais fédéral.

COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC

Hans Müller, APC et président de la CNPC (079 406 93 38), Giordano Schera, garanto (079 322 16 04) et Christof Jakob, ssp (079 781 90 28) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Annexe :

Résolution de la manifestation devant le Bernerhof

Résolution

Le personnel fédéral en a ras-le-bol de l'hystérie des économies!

Au cours de ces prochaines années, la Confédération va supprimer une place de travail sur sept. Par suite des programmes d'allégement budgétaire, de la planification d'abandon de tâches et de la réforme

Armée XXI, quelque 5'000 places de travail vont disparaître jusqu'en 2010. La réforme de l'administration exigera un nouveau tribut de la part du personnel de la Confédération. En matière de prévoyance professionnelle également, le personnel fédéral est confronté à des dévalorisations massives: la réforme de la caisse de pensions Publica prévoit des hausses sensibles des cotisations et des réductions drastiques des prestations.

De plus, le gouvernement veut procéder à un examen approfondi des tâches de la Confédération. L'objectif visé, là encore, est de déconomiser! Le personnel fédéral n'a rien à objecter à une optimisation de l'efficacité de l'administration ou à la suppression de doublons. Il s'élève en revanche contre les démantèlements en cascade qui menacent d'entraver le fonctionnement même de l'État et ne saurait accepter que le personnel de la Confédération se trouve ravalé au rang d'un simple facteur de coûts !

Le personnel fédéral exige du Conseil fédéral et du parlement

qu'il accorde à l'administration et au personnel fédéral la considération qu'ils méritent dans leur rôle de prestataires au service de la collectivité de respecter le partenariat social et de prendre en accord avec les partenaires sociaux les décisions touchant au personnel qu'il s'agit également de respecter par la suite de faire en sorte que soit à tout le moins maintenu le pouvoir d'achat du personnel fédéral de protéger au personnel de nouveaux exercices d'économies d'éviter des licenciements dans le cadre des programmes d'allègement budgétaire et des projets de réforme de garder la mesure dans la réforme de la caisse de pensions Publica: la consolidation de cette dernière doit être obtenue par le biais de la création d'une caisse de rentiers avec garantie de l'État et en évitant des augmentations démesurées des cotisations et des dévalorisations des prestations (changement de régime de primauté à charge de la Confédération par la Confédération des coûts de conversion dus au changement de primauté).

PVB Hans Müller 079 406 93 38
garnito Giordano Schera 079 322 16 04
vpo Christof Jakob 031 371 67 46
transfair Hugo Gerber 031 370 21 21 / 079
457 16 52
Robert Andenmatten 031 370 21 21 / 079
824 78 48
swissPersona Kurt Pedolin 056 633 86 48

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100501054> abgerufen werden.